



Déclaration préalable à la CAPD du 23 MAI 2013

Monsieur Le Directeur Académique, mesdames et messieurs les membres de la CAPD.

Pour la hors classe, en ce qui concerne le point pour la direction, nous ne comprenons pas pourquoi les règles ont changé en cours d'année, sans permettre à nos collègues de les connaître et d'agir en conséquence au niveau de leur choix de poste. De plus, nous souhaitons une reconnaissance pour tous les directeurs ...

Le SE-UNSA réaffirme au plan national la nécessité de voir augmenter de manière significative le nombre d'intégration à la hors classe.

En effet, les enseignants du premier degré sont les parents pauvres de l'ensemble de la fonction publique puisque, de l'ensemble des corps de celle-ci, les enseignants du premier degré y ont le plus faible ratio de promotion hors-classe.

Seulement 2% de nos collègues peuvent être promus à la hors classe dans le premier degré contre 7 dans le second, nous continuerons à dénoncer cette injustice qui frise l'indécence.

Le SE-UNSA revendique l'accès aux indices de la hors classe pour tous les professeurs des écoles.

En ce qui concerne les postes adaptés, nous soulignons la manière très humaine dont les dossiers sont traités dans notre département. Le protocole des trois rendez-vous avec le directeur adjoint et la chef de service, l'assistante sociale et les médecins du rectorat permet à nos collègues de faire le point sur leurs difficultés liées à leur état de santé.

Cependant le nombre de postes adaptés reste toujours insuffisant et ne règle pas tous les problèmes de maintien dans l'emploi des personnes devenues handicapées. Il est indispensable que soient examinées toutes les possibilités ouvertes par les textes et notamment les adaptations de postes et donc les allègements de service ainsi que le reclassement et la reconversion.

Nous déplorons donc que les congés de mobilité et de formation ne permettent plus d'envisager une reconversion professionnelle.

Nous vous remercions de votre écoute.